

BILAN DE COMPETENCES - Formule clarté -15h

Pour mieux comprendre ce qui vous correspond et affiner votre projet

Cadre légal décrit par la loi Article R6313-4 à 8

Aqui s'adresse cette formule ?

Cette formule vous convient si vous souhaitez aller plus loin qu'un simple état des lieux et prendre le temps de mieux comprendre votre fonctionnement professionnel, vos motivations et les conditions dans lesquelles vous pouvez vous épanouir.

Elle est particulièrement adaptée si vous hésitez entre plusieurs directions ou si vous avez besoin de davantage de clarté avant de faire un choix.

Durée, tarifs, profil

Durée : 15 heures soit 2.5 jours

Tarif : 1540€ net/stagiaire (non assujetti à la TVA)

Format : présentiel et/ou distanciel

Profil des stagiaires : Ouvert à toutes les personnes en activité ou en situation d'inactivité (arrêt maladie – demandeur d'emploi)

Financement : CPF, OPCO, entreprise ou auto-financement

Lieu : 247 chemin de fontalun - Sury le Comtal

Dates et horaires : à définir

Prérequis : aucun prérequis nécessaire

Délais d'accès : 2 à 3 semaines

Modalités d'inscription :

Me contacter pour un entretien préalable

Objectifs pédagogiques

Ce bilan vous permet de :

- Prendre du recul sur votre parcours ;
- Mieux comprendre votre fonctionnement professionnel ;
- Identifier vos compétences, intérêts, valeurs et motivations ;
- Mettre en lien ces différents éléments ;
- Identifier les conditions nécessaires à votre satisfaction professionnelle ;
- Explorer et comparer plusieurs pistes ;
- Préciser votre orientation professionnelle ;
- Vérifier la cohérence et la faisabilité du projet envisagé.

Niveau d'accompagnement

E.I Amandine BARLET –Consultante en bilan de compétences- Liberté Sens

247 chemin de Fontalun - 42450 Sury Le Comtal

www.liberte-sens.com – 06.37.17.62.30

Siret : 899 064 604 00015

Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84420417542. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

- **Connaissance de soi — Compréhension**

Vous allez au-delà de l'identification de vos caractéristiques pour comprendre les liens entre votre fonctionnement, vos motivations, vos besoins et votre environnement professionnel.

- **Exploration professionnelle — Affinée**

Les pistes sont davantage explorées et comparées afin d'évaluer leur adéquation avec votre façon de fonctionner, vos motivations et vos priorités professionnelles.

- **Construction du projet — Précisé**

Vous repartez avec un projet professionnel défini et les premières étapes nécessaires à sa mise en œuvre.

Programme

L'organisation du bilan de compétences peut s'adapter en contenu aux caractéristiques de la personne et aux objectifs du bilan.

En amont à votre bilan de compétences, et parce que c'est une démarche importante pour vous et pour moi, je prends le temps d'une première rencontre. Elle vous permet de découvrir ma démarche, ma méthodologie, mes valeurs et mon ADN et de faire connaissance.

Ce bilan de compétences est articulé en 3 étapes en application avec les décrets de loi en vigueur (Art. R. 6313-4 à -8) :

La synthèse est strictement confidentielle et remise uniquement au bénéficiaire. Un entretien de suivi est réalisé à 6 mois.

1. Phase préliminaire

- Analyser votre demande et vos besoins.
- Définir les objectifs du bilan.
- Présenter la méthodologie et les outils.
- Déterminer les modalités d'accompagnement.
- Établir le calendrier des rendez-vous.

2. Phase d'investigation

Comprendre votre fonctionnement professionnel

- Explorer votre parcours et vos expériences.
- Identifier vos compétences et vos ressources.
- Approfondir vos intérêts et motivations professionnelles.
- Explorer vos valeurs, vos besoins et vos motivations.
- Identifier les environnements professionnels qui vous correspondent.
- Mettre en lien les différents éléments de votre profil.

Explorer et affiner les pistes

- Identifier plusieurs possibilités professionnelles.
- Explorer les métiers et environnements associés.
- Comparer les différentes pistes.
- Identifier les compétences transférables et celles à développer.
- Étudier le marché de l'emploi et les conditions d'accès.
- Vérifier la faisabilité des pistes retenues.

3. Phase de conclusion

- Faire le bilan des investigations.
- Définir votre direction professionnelle.
- Formaliser les principales étapes de mise en œuvre.
- Élaborer un plan d'action.
- Finaliser et commenter la synthèse écrite du bilan.
- Prévoir un entretien de suivi à 6 mois.

La durée totale est de 15 heures soit 15 heures d'entretiens en face à face (en présentiel ou distanciel, selon vos possibilités). Les rendez-vous sont répartis sur plusieurs semaines, avec un rythme adapté à votre situation et au temps nécessaire aux investigations.

A NOTER : Selon le décret numéro 2026-234 du 30 mars 2026, une participation financière de 150€ est demandée à tout salarié souhaitant suivre un bilan de compétences avec son CPF (Mon Compte Formation).

Demandeurs d'emploi, vous n'avez pas à payer ces 150€.

Organisation de la formation

▪ Formateur

Amandine Barlet — Coach en évolution professionnelle et coach d'entreprises, spécialisée en intelligence émotionnelle.

J'accompagne les personnes dans leurs réflexions et leurs évolutions professionnelles, avec une approche qui prend en compte **le parcours, les compétences, les motivations, les besoins et le fonctionnement de chacun.**

Mon accompagnement s'appuie sur une approche **personnalisée et concrète**, pour vous aider à mieux vous connaître, éclairer vos choix et construire un projet professionnel cohérent avec qui vous êtes et ce que vous recherchez.

▪ Matériel requis : aucun matériel requis

- **Modalités d'accès :** Entretien préalable d'analyse de la demande
- **Moyens pédagogiques et d'encadrement**
 - Tout au long de l'accompagnement, alternance entre phase de diagnostic, phase d'échanges avec le consultant et travail personnel d'approfondissement
 - Des temps de diagnostics à partir d'outils reconnus et validés
 - Remise de rapports détaillés et personnalisés des outils d'évaluation et de diagnostic
 - Des temps de confrontation à la réalité socio-professionnelle et économique
 - Des temps d'entretiens individuels en face à face
 - Des temps d'investigation, d'enquêtes terrain et de recherche documentaire
 - Documents de suivi
 - Documents de bilans par outil
 - Documentation sur les formations, métiers, conjonctures
 - Document de synthèse écrite remis à l'issu du bilan
- **Suivi et évaluation de la formation**
 - Une feuille de présence émargée à chaque séance
 - En amont du bilan, un entretien préalable analyse de la situation, des besoins et attentes
 - Questionnaire d'évaluation à chaud au dernier jour du bilan de compétences
 - Certificat de réalisation du bilan de compétences
 - Questionnaire à 6 mois après le bilan de compétences
- **Accessibilité**

Si vous êtes en situation de handicap ou avez des restrictions, vous pouvez nous contacter afin de déterminer ensemble si des adaptations sont possibles.
- **Contact Coach, responsable pédagogique et administratif :** amandine BARLET – a.barlet@liberte-sens.com – 06.37.17.62.30